

Informations de base	
<p><b>2024/2591(DEA)</b></p> <p>DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Précision des règles de procédure pour l'exercice du pouvoir d'infliger des amendes ou des astreintes par l'Autorité bancaire européenne aux émetteurs de jetons se référant à un ou des actifs d'importance significative et aux émetteurs de jetons de monnaie électronique d'importance significative</p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières            2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes            2.50.10 Surveillance financière            3.30.06 Technologies de l'information et de la communication, technologies numériques            8.50.01 Application du droit de l'Union européenne</p>	<p>Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur</p>

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON	Affaires économiques et monétaires		